

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 121-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.382

Déposée le: 11.06.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Trüssel (Trimstein, pvl) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –



Un coûteux système de gestion de contenu qui rate sa cible

Avec Adobe Experience Manager (AEM), le canton dispose d'un système professionnel de gestion de contenu (Content Management System, CMS). Le canton a lancé un appel d'offres pour un intégrateur AEM le 19 avril 2018 (n° 990637) afin de trouver une entreprise qui modernise sa présence web.

Cet appel d'offres ne remet cependant pas en question le CMS sur lequel repose cette présence web, mais le tient pour acquis. Et ce alors que le produit d'Adobe compte plutôt parmi les plus chers du marché et qu'il n'est, à notre avis, pas pleinement exploité par les collaborateurs et collaboratrices du canton.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. A quand remonte le dernier appel d'offres pour l'actuel système de gestion de contenu ?
2. Quels autres systèmes de gestion de contenu ont été examinés ces trois dernières années ?
3. Ces trois dernières années, a-t-on également envisagé de travailler avec des programmes libres (open source) ? Si non, pourquoi ?

4. Combien les licences du système de gestion de contenu Adobe Experience Manager coûtent-elles chaque année ?
5. Le Conseil-exécutif est-il lui aussi d'avis qu'au vu de la refonte des sites web et de l'appel d'offres en cours, le moment est venu de rechercher une alternative moins coûteuse à l'actuel CMS ? Si non, pourquoi ?

Destinataire

- Grand Conseil